



Communiqué de presse

Montpellier, le 21 novembre 2023

La chambre régionale des comptes Occitanie a contrôlé la gestion du centre hospitalier de Rodez, pour les exercices 2015 et suivants.

Un établissement central, qui répond aux besoins de santé d'un territoire enclavé

Établissement situé au centre d'un département rural et vieillissant, le centre hospitalier Jacques Puel de Rodez assure les besoins en santé d'un bassin de population d'une ampleur limitée, autour de 70 000 habitants. Situé au sein d'un département dépourvu de centre hospitalo-universitaire et à près de deux heures des grands centres hospitaliers régionaux, l'établissement assume de fait un rôle d'hôpital de recours. Il se positionne à la sixième place de l'Occitanie en nombre de séjours et à la septième en nombre de lits.

Il dispose d'un plateau technique important, et offre de nombreuses spécialités. Il assure 38 % des accouchements du département, 34 % des passages aux urgences et 54 % des séjours hospitaliers publics.

Établissement support du groupement hospitalier de territoire du Rouergue, il prend en charge à ce titre de nombreuses fonctions qui ont été mutualisées (achats et services informatiques notamment). Il assure également la direction commune de quatre autres établissements, ce qui constitue une charge administrative et médicale significative. Cette organisation permet toutefois de structurer de manière efficiente l'offre de soin du Rouergue, en mutualisant une ressource médicale qui devient de plus en plus rare.

Une activité en croissance

Son activité a fortement augmenté, tant en hospitalisation conventionnelle qu'en ambulatoire. La croissance de l'activité a été même supérieure à la moyenne de celle des autres hôpitaux publics d'Occitanie, alors même que la demande de soins du bassin de santé de Rodez restait faible. Cette augmentation de l'activité s'est donc effectuée grâce à une amélioration de l'attractivité de l'établissement, en médecine, en chirurgie ainsi qu'en obstétrique

Alors qu'il connaissait d'importantes difficultés qui s'étaient traduites en 2015 par un plan de retour à l'équilibre, le centre hospitalier de Rodez a, depuis 2017, progressivement rétabli son équilibre financier. Depuis 2019, la situation financière du centre hospitalier était redevenue excédentaire. Les indicateurs de performance s'en sont trouvés également améliorés, ce qui le place favorablement au sein des hôpitaux de l'Occitanie. Mais la situation financière a été fragilisée en 2022 et devra être rétablie en 2023. L'établissement ne pourra dorénavant compter que sur sa seule activité, alors que de nombreux projets, notamment d'aménagement des bâtiments, sont engagés pour conforter le rôle central de l'établissement.

Les équilibres post-crise sanitaire doivent être pérennisés dans un contexte de fin de garantie de financement, de reprise de l'inflation et d'augmentation des coûts de l'énergie.

Un centre hospitalier confronté à de nouveaux défis de gestion, qui doit davantage définir la stratégie lui permettant de faire face aux enjeux de santé du territoire

Des points de fragilité subsistent encore et peuvent être de nature à déstabiliser l'établissement. C'est le cas notamment de la gestion des ressources humaines. La multiplicité des statuts des équipes médicales, qui s'explique par l'intégration de personnels issus d'anciens établissements privés absorbés par le centre hospitalier, induit des conditions de rémunération très disparates. Ces dernières traduisent aussi la difficulté à recruter dans certaines spécialités. Du fait d'un recours important à l'intérim (dont la rémunération est désormais davantage contrôlée, suite à la loi Rist), l'exercice des tâches administratives est limité à un nombre restreint de volontaires, par ailleurs moins rémunérés.

La forte activité de l'établissement se traduit aussi par des tensions fortes qui pèsent sur le personnel non médical. Le recours à l'intérim pour certaines catégories de personnel est en augmentation, tout comme le nombre de jours de congés non pris stockés et le nombre d'heures supplémentaires effectuées. L'absentéisme est aussi un enjeu important pour l'établissement. L'ensemble de ces enjeux plaide pour que l'établissement formalise davantage sa stratégie qui s'appuie pour l'instant sur une feuille de route élaborée en 2018. En ce sens, le centre hospitalier devrait se doter d'un projet d'établissement mis à jour, de nature à fédérer ses équipes autour d'objectifs communs.

Contact presse : Eric Morel / Ferdaos Salem

eric.morel@crtc.ccomptes.fr / ferdaos.salem@crtc.ccomptes.fr ■ T +33 4 34 22 73 00 ■

[X@crcoccitanie](https://www.instagram.com/crcoccitanie)